



17^{ème} Conférence de la CHAtO

***Rapport National de la
République du Congo***



IHO

INFORMATIONS GENERALES

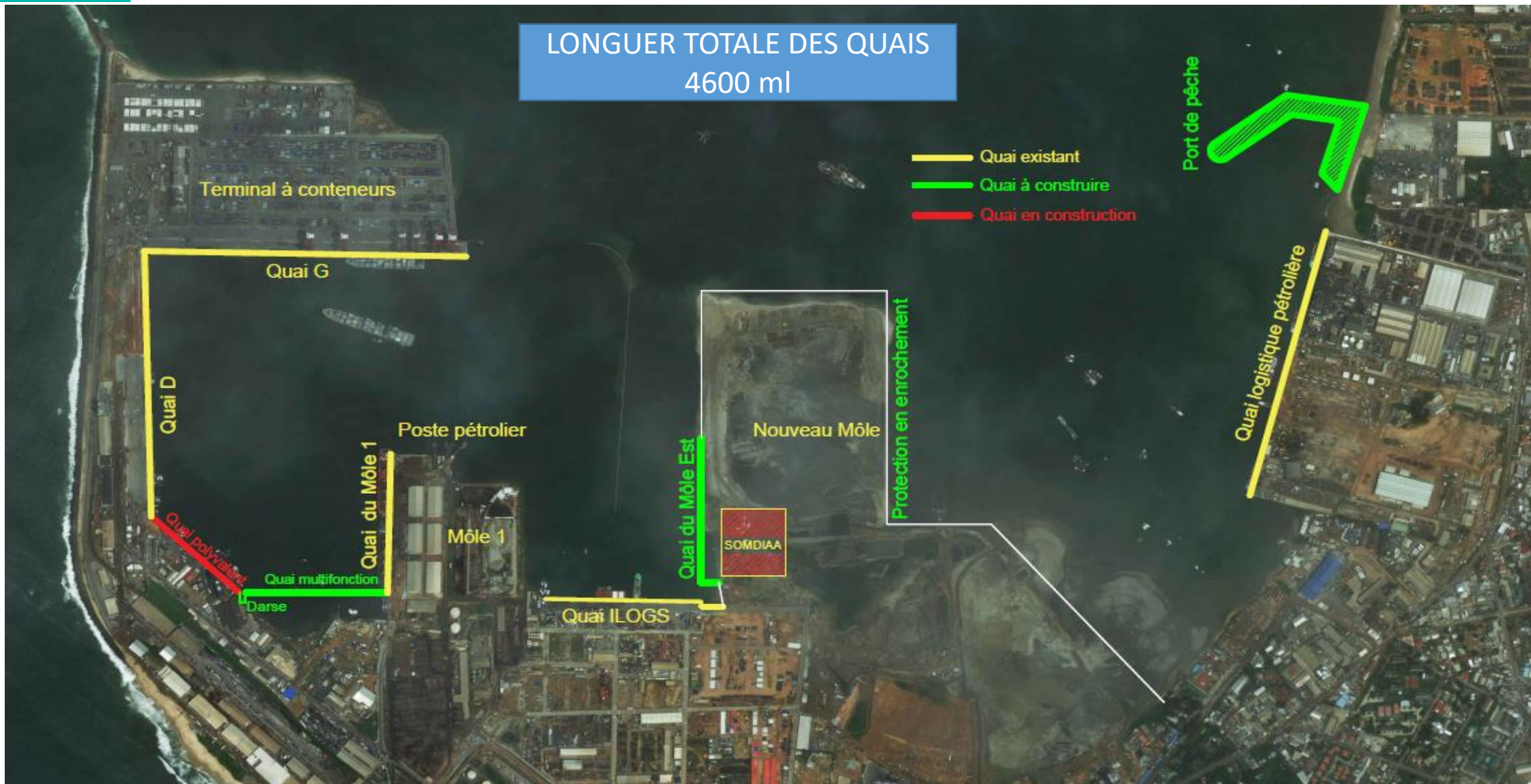
- PRESENTATION DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE
- RELATION AVEC OHI/ COOPERATION
- RESPONSABILITÉS DES SERVICES HYDROGRAPHIQUES NATIONAUX

- POUR LES NON-MEMBERS DE L'OHI:
 - Convention SOLAS
 - Convention IMO
 - Convention IALA



PRESENTATION DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

LONGUER TOTALE DES QUAIS
4600 ml





IHO

RELATION AVEC OHI/COOPERATION

La République du Congo participe régulièrement aux travaux de l'OHI et de la CHAtO.

En rappel, la République du Congo a signé en janvier 2014 la convention relative à l'Organisation Hydrographique Internationale (OHI) conclue à Monaco le 03 mai 1967, ainsi que la charte de la Commission Hydrographique de l'Atlantique orientale (CHAtO) en 2013.

La République du Congo appartient à la zone maritime de navigation (NAVAREA II) qui est coordonnée par la France à travers le Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (SHOM) de France.

La République du Congo, comme les autres Etats membres de l'OHI, commémore le 21 juin de chaque année la Journée internationale de l'hydrographie.

Par ailleurs, le Congo avait signé le 30 décembre 2011 à Brazzaville un arrangement admiratif bilatéral entre la République Française et le Ministre Délégué auprès du Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande sur la coopération en matière d'hydrographie, d'océanographie et de cartographie marines.

Dans le cadre de cet accord, deux hydrographes ont été formés au SHOM,

La République du Congo bénéficie de l'assistance technique du SHOM à travers des formations spécialisées qui permettent de procéder à la conduite de levés hydrographiques et l'établissement de carte marine et ouvrages nautiques couvrant les eaux de la République du Congo.

Les experts de l'OHI effectuent des visites techniques en République du Congo en impliquant l'ensemble des structures concernées notamment le Secrétariat Permanent du Comité Interministériel de l'Action de l'Etat en Mer et dans les Eaux Continentales, l'Institut de Recherche en Sciences Exactes et Naturelles, la Direction Générale de la Marine Marchande, le Port Autonome de Pointe-Noire, le Port Autonome de Brazzaville et Ports Secondaires et la Direction Générale de la Navigation Fluviale et la Marine Nationale



La République du Congo connaît un développement harmonieux des activités maritimes et portuaires notamment avec la modernisation du Port Autonome de Pointe-Noire et l'implantation d'ouvrages en mer liés à l'exploitation pétrolière et l'exploitation des ressources minières.

La République du Congo est dotée d'un service hydrographique sous l'autorité du Port Autonome de Pointe-Noire. Ce service exerce ses activités en collaboration avec l'administration maritime qui veille à la mise en place et au respect d'une réglementation adéquate en matière d'hydrographie.

Les contacts dudit service sont les suivants : info@papn-cg.org

Pour réaliser pleinement ses missions, le service hydrographique dispose de moyens humains, matériels et financiers assez conséquents.

Il sied de noter que les activités maritimes et portuaires placent les questions hydrographiques au premier plan. Face à cette dynamique, le Port Autonome de Pointe-Noire ainsi que l'Administration Maritime mettent tout en œuvre pour renforcer les performances du Service Hydrographique et du Bureau de l'Hydrographie et de la Signalisation Maritime. A cet effet, le Port Autonome de Pointe-Noire s'est doté d'une vedette hydrographique qui permet d'assurer la mise à jour des informations nautiques.

Les principales activités du services hydrographiques sont:

- la campagne de levés bathymétriques dans le bassin portuaire et en rade extérieure ;
- le suivi du balisage du nouveau chenal d'accès ;
- la mise à jour des cartes nautiques ;
- le suivi de la construction des quais.

Par ailleurs, la République du Congo bénéficie de l'appui des sociétés pétrolières dans le développement des sites pétroliers au large.



IHO

MOYENS HUMAINS

International
Hydrographic
Organization

Le personnel directement affecté à ce Service est composé de 09 au total repartis ainsi qu'il suit :

- ✓ (02) Hydrographes certifiés OHI ;
- ✓ (02) Aide-Hydrographes ;
- ✓ (01) Patron de vedette ;
- ✓ (01) Mécaniciens ;
- ✓ (01) Matelots.



Afin de lui permettre de réaliser avec efficacité les tâches qui lui sont dévolues, le Service Hydrographique est équipé ainsi qu'il suit :

- ✓ une vedette hydrographique dénommée KOUYOU, immatriculée PN 286, de 16m de long, 4.50m de large et de 1.25m de tirant d'eau, avec un canot(youyou) propulsé par un moteur hors-bord de 100cv pour les petits fonds ;
- ✓ Un système de Positionnement GPS différentiel : TRIMBLE R8 (Système RTK) ;
- ✓ Un sondeur mono faisceau (CV100) ;
- ✓ Un système d'acquisition et de traitement des données hydrographiques : Logiciel HYPACK Version 2020 ;
- ✓ Traceur grand format (AO et A1) : pour impression des plans ;
- ✓ Un célérimètre pour la mesure de la célérité de l'eau de mer;
- ✓ Un marégraphe en réhabilitation,



IHO

L'IMPORTANCE DE L'HYDROGRAPHIE ET DE LA CARTOGRAPHIE DU POINT VU SECURITÉ MARITME

International
Hydrographic
Organization

Tenant compte de l'importance de l'hydrographie et de la cartographie marines, la République du Congo a mis en place une commission nationale d'hydrographie et cartographie marines composée des différentes structures impliquées sur les questions de sécurité maritime.

La mise à jour des cartes marines est essentielle ainsi que la gestion des renseignements sur la sécurité maritime.

Des efforts sont consentis au plan juridique, administratif et technique pour mettre en œuvre les dispositions du Chapitre V, règle 9 de la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer relative à la sécurité de la navigation.

Outre l'appui qu'elle apporte à la navigation maritime en matière de sécurité et d'efficacité pour le Port de Pointe-Noire , l'hydrographie soutient presque toutes les activités maritimes, parmi lesquelles :

- la maîtrise d'un transport efficient et sûr ;
- la gestion et le développement de la zone côtière ;
- la détermination des frontières maritimes ;
- la défense et la sécurité maritime ;
- la consolidation des données hydrographiques.



IHO

MEILLEURE REALISATION DEPUIS LA CHATO16

International
Hydrographic
Organization

- ✓ Dragage d'approfondissement de la zone d'évolution et des souilles des quais D, du quai de batelage, des quais G1,G2,G3 ainsi que de la zone du poste pétrolier,
- ✓ Visite technique de l'expert de OHI en République du Congo en date 14 au 24 novembre 2021 dans le cadre du programme d'activité de développement de capacités de l'OHI
- ✓ Réalisation des levés hydrographiques dans les eaux maritimes congolaises par le Bâtiment hydrographique Français de 2ème classe (Borda) dans la période du 17 au 24 Mai 2022



- ✓ Absence d'un marégraphe;
- ✓ Pas d'exécution d'un premier levé hydrographique national hors de la zone portuaire;
- ✓ Actualisation des cartes des plateformes pétrolières au large;
- ✓ Absence d'une base donnée hydrographique nationale;
- ✓ insuffisance des personnes formés



IHO

PRINCIPAUX PLANS QUI AFFECTENT LA REGION (3 MAXIMUM)

(SONDAGE ,FORMATION, RENFORCEMENT DES CAPACITES)

International
Hydrographic
Organization

- ✓ Réalisation des cartes électronique de navigation au niveau du fleuve en coopération avec le GIE-SCEVN et la CICOS;
- ✓ Séminaire de renforcement des capacités avec Association de gestion des Ports de l'Afrique de l'ouest (et du centre (AGPAOC)



- ✓ Elargissement des compétences de services hydrographique hors de la zone portuaire;
- ✓ Identifier tous les besoins nationaux en termes de levés du PAPN, du Marine nationale, de l'institut IRSEN et des zones littorales) et les prioriser
- ✓ Mettre en place une organisation opérationnelle de la coordination nationale en matière de recueil et de diffusion de l'information nautique
- ✓ Spécifier, exécuter, qualifier, restituer un premier levé hydrographique national
- ✓ Délimitation des frontières maritimes



- ✓ Acquisition des moyens navals, des équipements scientifiques et informatiques, des infrastructures logistiques de soutien et bien entendu du personnel en qualité et quantité suffisante (tous métiers confondus : hydro-océanographes, informaticiens, logisticiens, managers)
- ✓ Renforcement de la coopération avec la CHATO pour mieux répondre aux besoins cartographiques spécifiques.



IHO

ACTIONS DEMANDEES A LA CHATO17

International
Hydrographic
Organization

1. Renforcement des capacités
2. Assistance technique
3. Appui à la réalisation de projets de modernisation du service hydrographiques